



DEMARCHE **AIRPORT CARBON ACCREDITATION**

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim s'engage sur une **politique carbone** en parfaite adéquation avec la charte de l'environnement 2021-2025.

Cette politique a été élaborée comme un outil d'action et d'amélioration continue de transformation responsable de notre modèle économique, tenant compte des enjeux climatiques, contribuant à la nécessaire réduction de l'empreinte carbone des activités aéroportuaires dans l'intérêt du territoire, et accélérant l'amélioration de notre performance énergétique.

Avec la signature en février 2022 de la Déclaration de Toulouse sur le développement durable et la décarbonation de l'aviation, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim a confirmé sa détermination à atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO₂ de nos activités, au plus tard en 2050.

Engagé pleinement dans le programme Airport Carbon Accreditation, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim s'engage résolument à poursuivre la démarche pour atteindre le niveau 3 au plus tôt.

L'aéroport de Strasbourg s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de - 40% (compte tenu de la rigueur climatique) à l'horizon 2025 par rapport à l'année de référence 2019.

Les émissions de CO₂ de l'aéroport de Strasbourg sont directement liées aux infrastructures et aux services fournis à ses clients (bâtiments, production et distribution d'énergie, véhicules). L'aéroport de Strasbourg se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- Etendre le réseau de chaleur et construire une centrale biomasse d'ici 2024 ;
- Maîtriser les consommations énergétiques propres sur la période 2019-2024 ;
- Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments ;
- Améliorer la performance environnementale du parc de véhicules de l'aéroport ;
- Accompagner l'évolution de culture nécessaire pour lutter au quotidien contre le dérèglement climatique.

Renaud PAUBELLE
Président du Directoire